# OIII PIR

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

#### Abonnements

3 mois 6 mois 1 an TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL: 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur - L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

#### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....) 80 cent. RÉCLAMES 3º page ( - d· - )..... 1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Nécrologie

M. Jean Parazines, prote de l'Im-

primerie du Journal du Lot, et une

dizaine des siens, employés dans

cette maison, viennent d'être cruelle-

ment frappés dans leurs plus chères affections par la perte de leur mère,

Madame Veuve Parazines est dé-

cédée dimanche matin à l'âge de 79

ans, en son domicile de la rue Féne-

La regrettée défunte fut une brave

femme au sens le plus complet du

mot. Mère dévouée, elle put, grâce à

un labeur opiniâtre, élever à la per-

fection une nombreuse famille qui

Nous prions nos excellents colla-

leurs familles de trouver ici l'expres-

sion émue de notre sympathie la

des Arts et Manufactures, officier de

la L'égion d'honneur, gérant de la So

Cet industriel, si avantageusement connu était un homme de bien. Aux

élections sénatoriales de 1914, il

A sa famille en deuil, nous adres-

Mairie de Cahors

soient incapables de recevoir tous les

Le maire de Cahors prie en consé-

quence tous ses administrés qui

pourraient avoir des chambres dis-

ponibles à louer pendant ces quel-

ques jours de vouloir bien le signa-

ler immédiatement au bureau de po-

lice ou au bureau du syndicat d'ini-

A l'occasion de la visite de M. Ché-

ron, ministre de l'agriculture, à Ca-

hors, et en accord avec l'esprit qui

anime son administration, le Maire

de Cahors a décidé de lever les pro-

cès-verbaux dressés à la suite de con-

Concours-Exposition de Cahors

L'Exposition agricole, industrielle

et commerciale s'annonce de plus en

plus comme une manifestation des

A la date du 25 septembre, le nom-

gers, la population du département

du Lot ne voudra pas rester indiffé-rente et viendra, elle aussi, nombreu-

se à Cahors les 29, 30 septembre et

Nous rappelons qu'un banquet aura lieu le 1er octobre à midi, sous

la présidence de M. Chéron, ministre

Les exposants et les visiteurs qui

désireraient y participer sont invités

à adresser leur adhésion au Comité

d'organisation, ancien Evêché, avant

le 28 septembre 1922, dernier délai,

en joignant la somme de 15 francs

en billets de banque ou mandat-

A l'occasion de notre Exposition-

concours dont le succès est certain,

pour peu que le temps nous favorise,

la Cie d'Orléans (dont chacun doit

apprécier la précieuse collaboration

et le croissant intérêt qu'elle porte à

notre région du Lot) organise une

exposition de moto-pompes et de

matériel d'emballage pour expédition

Le stand de la Cie d'Orléans sera

- chacun doit s'en render compte -

du plus haut intérêt pour nos pro-

Le matériel présenté sera tout ce

qu'il y a de plus moderne et de plus

traventions à la police municipale.

sons nos plus vives condoléances.

avait été candidat dans le Lot.

lon, après une courte maladie.

belle-mère et grand mère.

dignité de sa vie.

plus vive.

visiteurs

tiative à la Mairie.

mieux réussies.

1er octobre.

poste.

de primeurs.

ducteurs expéditeurs.

de l'agriculture.

On nous communique:

### LES ÉVÉNEMENTS

enez voir le Stand ROBERTY

La loyauté, seule base solide d'une entente franco-britannique. — La Commission des Finances et le budget. Les difficultés de notre situation financière. — Le problème d'Orient: une étape vers la paix; les alliés adressent une invitation commune à la Turquie.

Dans sa chronique des Annales, le député André Fribourg, recherchant la base d'une vraie entente francobritannique, unique fondement de la paix mondiale, développe cette idée que l'entente doit reposer sur la

loyauté réciproque.
Or, si la France, depuis l'armistice, a fait l'impossible pour maintenir solides les liens qui l'unissaient à l'Angleterre ; si, dans ce but, elle a consenti de lourds sacrifices; si elle a voulu sauver l'alliance à tout prix, la Grande-Bretagne s'est dressée en universelle antagoniste de la France. Et M. Fribourg de dresser le bilan

suivant: « En Orient, dès l'origine ; en Syrie, sur l'Euphrate, à Constantinople; à Tanger, où elle nous crée tou-tes les difficultés qu'elle peut; en Tunisie, où elle s'efforce de nous empêcher d'appliquer les lois françaises sur la naturalisation; à Washington, où elle prétendit nous interdire l'organisation d'une défense sous-marine efficace de nos côtes; en Rhénanie; dans la Sarre, où ses représentants nous génêrent de leur mieux; à Berlin, où son ambassadeur soutient nettement le Reich; et dans toutes les villes d'eaux où s'installèrent ces conférences sempiternelles où des diplomates bien intentionnés rognaient inlassablement notre créance sur l'Allemagne, au son des orchestres tziganes, partout nous avons vu l'Angleterre, se dresser con

tre nous... > Il n'est que trop vrai. Mais, dans ces conditions, l'Entente ne peut se maintenir. Il faut que d'adversaire déclaré de notre pays, la Grande-Bretagne se résigne à devenir solidaire de nous. Car l'Entente doit survivre à la Grande Tourmente. Or, l'alliance n'est possible que si

elle est fondée sur la loyauté. Et M. Fribourg développe cetie idée, que nous avons maintes fois exposée

« Qui dit entente, ne dit pas vas-selage ; qui dit entente dit égalité : nous ne voulons nous élever au dessus de personne; qui dit entente dit loyauté, netteté, franchise et coura-

Il n'est que trop vrai : sans complète loyauté, aucune entente n'est possible. Or, sans l'entente, la paix et le salut de l'Europe se trouveraient compromis.

La Commission des Finances de la Chambre vient de terminer l'examen du budget de 1923.

Ainsi dès la rentrée, le 12 octobre, la Chambre pourra en aborder la discussion, de façon à aboutir pour le 31 décembre.

Ce n'est pas à dire que notre situation financière soit des plus brillantes. Bien au contraire!

Les prévisions, en effet, comportent un déficit de près de 4 milliards. Et ceci pour le seul budget ordinaire. Il convient d'y ajouter les 10 ou 11 milliards nécessaires aux dépenses des réparations.

Le vide à combler est donc considérable. Comment y parviendra-t-on? Par des mesures de circonstances, un

emprunt plus ou moins déguisé. Et cela, évidemment, est de toutes les solutions la plus mauvaise.

Reste à savoir, si on pouvait mieux Le gouvernement et la Commission

des Finances ont pensé qu'on ne pouvait accroître les impôts existants, déjà écrasants.

Il semble bien, en effet, que demander aux citoyens français d'accroître leur effort fiscal eût risqué de com-promettre complètement le réveil de

la production économique. La vie des affaires ne parvient qu'avec peine à compenser le sérieux handicap des charges financières qui pèse sur elle.

Fallait-il courir le risque de l'immobiliser à nouveau?

D'ailleurs, il sied de remarquer

Selon un radio-télégramme de Moscou, la crise de combustible dont les

réparations sont en principe des sommes que l'Allemagne devrait nous rembourser. Quant aux 4 milliards de déficit du budget ordinaire, n'oublions pas qu'ils représentent sensiblement les arrérages des dépenses que nous avons effectuées pour

le compte du Reich. La conclusion est donc nette: nous ne pourrons nous évader de l'impasse financière où nous nous trouvons acculés que si l'Allemagne

Les moindres versements de sa part allègeraient singulièrement nos charges fiscales.

La conférence de MM. Poincaré, Sforza et lord Curzon au sujet du problème oriental, a pris, au moment où on n'osait plus l'espérer, une tournure favorable : ils sont tombés d'accord pour adresser une note commune à la Turquie.

Cette note d'ailleurs témoigne d'une unité de politique non seule-ment dans la forme, mais aussi dans le fond.

On ne saurait nier qu'une étape fort importante vers la paix vient d'être franchie.

Aux termes de cette note, les Alliés 1° reconnaissent à la Turquie ie droit de récupérer son ancien terri-toire d'Europe jusqu'à la Maritza, y compris la ville d'Andrinople;

2° se montrent disposés à traiter la Turquie comme une grande puis-sance, faisant partie du concert euro-

3º s'affirment favorables à l'entrée immédiate de la Turquie dans la Société des Nations.

Par contre, les alliés demandent: 1° que les troupes turques ne pénètrent pas dans la zone neutre; que la Turquie accepte officiel-

lement le principe de la liberté des Au total, on peut dire que la presque totalité des revendications natio-

nalistes recoivent satisfaction. Kemal Pacha aurait vraiment tort de se montrer intransigeant et de heurter les dispositions excellentes des alliés à l'égard de la Turquie.

On ne peut que se féliciter de l'allure prise par les négociations. Lord Curzon a fait preuve d'un sens politique avisé en ne s'obstinant pas dans la position d'hostilité dan-

gereuse adoptée par Lloyd George. Quant à la France, elle ne peut que se réjouir du résultat obtenu par notre Président du Conseil : il a non seulement travaillé au maintien et au renforcement de la paix, mais sans nul doute le prestige de la France sur les populations musulmanes s'en trouvera singulièrement accru.

### INFORMATIONS

La planche des assignats

fonctionne en Allemagne Suivant la « Gazette de Voss » un grand nombre d'imprimeries de province collaborent en Allemagne à l'impression des billets de banque que l'imprimerie d'Empire ne parvient pas à émettre en assez grand nombre. On espère arriver à émettre bientôt pour 8 milliards de marks par jour en circulation.

#### M. Herriot espère dans le succès de son voyage en Russie

On mande de Riga que M. Herriot a déclaré qu'il n'était venu à Moscou qu'à titre de représentant des milieux du peuple français qui appartiennent au parti radical et qui désirent un rapprochement avec la Russie so viétique. Les entretiens qu'il a eus avec Tchitcherine et Karakan à Berlin, lui auraient donné l'impression que son voyage serait couronné de succès. Il a déclaré que comme maire de Lyon, il soumettait aux organisations scientifiques et commerciales de Russie une invitation à participer à

la Foire de Lyon. M. Herriot séjournera à Moscou environ dix jours, puis il visitera la foire de Nyjni-Novgorod et plusieurs autres villes. Il retournera en France par l'Ukraine.

#### Les chemins de fer russes vont-ils s'arrêter?

ressentent les effets empire avec rapidité. On dit qu'à l'heure actuelle, on ne peut emmagasiner de combustibles que pour trois jours seulement.

#### Le maintien de l'ordre à Constantinople

On mande de Constantinople à 'Agence Reuter:

« L'officier commandant les trou-pes françaises à Constantinople a fait savoir aux autorités britanniques qu'il assurerait le maintien de l'or-dre dans le quartier de Stamboul au cas où des troubles surgiraient à

Constantinople.

« De petits chars d'assaut français ont été amenés sur une position avantageuse près du promontoire de Saraï et la garnison française de Stamboul a été renforcée par un bataillon venu des lignes de Tchatal-

#### Le mouvement préfectoral

A la fin de la séance du Conseil des ministres de samedi, il a été question du mouvement préfectoral projeté. Ce mouvement sera examiné jeudi prochain, au cours du Conseil qui doit se réunir à Rambouillet.

#### Les pilleurs de gare

La 7º brigade de police mobile de Bordeaux vient de mettre la main sur une redoutable bande de malfaiteurs qui, depuis 1914, mettait au pillage la gare de Nérac (Lot-et-Garonne).

Les chefs en étaient deux conseil-lers municipaux communistes, les nommés Soula et Sauboa, brigadiers pointeurs à la gare. Leurs complices sont des employés de la Compagnie. Trois arrestations ont déjà été opérées. Il y a une dizaine d'inculpés.

### Le plus riche du monde

Il résulte des chiffres officiels publiés par l'administration américaine que M. Henry Ford le célèbre constructeur d'automobiles, est actuelle-ment l'homme le plus riche des Etats-Unis et vraisemblablement du monde. Sa fortune est évaluée à 2 milliards de dollars, au cours du jour environ 26 milliards de francs et dépasse d'au moins 50 0/0 la fortune de M. Rockefeller, qui vient immédiatement après.

C'est assurément beaucoup pour un seul! Un monde qui laisse s'édifier de telles fortunes est loin de la perfection. Que de misères ces 26 milliards représentent pour d'autres!

#### Le boxeur Carpentier knot-out

Dimanche a eu lieu à Paris le match de boxe pour le championnat du monde de poids mi-lourds.

Carpentier qui détenait ce cham-pionnat s'est rencontré avec le sénégalais Siki. Au 6° round, Carpentier a été mis

hors de combat.

Sera-ce comme cette année?!!

Le « Progrès civique » publiait ces jours derniers un entrefilet où il signalait sous le titre de « Gaspillage » le fait suivant : « A Beaumontsur-Oise (5.000 habitants), la Banque de France fait édifier un immeuble splendide, qui ne devra pas coûter moins de 3 millions. »

Un si mauvais exemple de gaspillage, venant de si haut, déclare no-

tre confrère, est déplorable. Nul ne songe à limiter les constructions d'immeubles magnifiques, grandioses, qui doivent abriter les services administratifs quels qu'ils soient, mais le moment est-il bien choisi pour procéder à ces constructions ?

Les fonds dépensés pour la construction de la succursale de la Banque à Beaumont-sur-Oise sont la propriété de la Banque de France, et chacun est libre de dépenser son argent comme il l'entend. C'est certain, mais la Banque de France connaît mieux que quiconque le marasme de nos finances. Elle aurait bien pu donner l'exemple de l'économie.

Il est vrai que le gaspillage a été tellement à la mode jusqu'à ce jour,

que les 10 milliards de dépenses des chemins de fer du sud de la Russie | qu'un de plus ou de moins finit par ne plus avoir une grande importance. Mais il est à souhaiter que tous les gaspillages, que toutes les dépenses qu'on peut éviter cessent.

Nos conseillers généraux, qui sont actuellement en session, n'ont certainement pas manqué d'avoir pris, en arrivant à Cahors, une résolution ferme, à savoir, de ne plus voter des crédits qui ne soient pas d'une nécessité absolue.

Car ils ont reçu, comme tous les contribuables du Lot, les feuilles d'impôts, et ils se sont aperçus que le département réclamait aux contribuables des sommes tout à fait coquettes.

Nos élus cantonaux ont-ils été étonnés en lisant cette « douloureuse »? En fait, oui: mais, pour le principe, ils n'ont pas dû protester.
« Nous nous y attendions et nous l'avions bien voulu », ont-ils pu répondre aux électeurs qui leur deman-daient d'où provenait cet accroisse-ment d'impôts.

En réalité, nos élus s'attendaient ils à cette longue série de chiffres que portent les feuilles d'impôts? Mais la leçon ne saurait manquer de porter ses fruits. L'année dernière, au moment où l'on demandait le vote d'un tas de crédits — tous probablement justifiés, ils le sont par la feuille même du percepteur - on a protesté contre les campagnes démagogiques (sic) qui s'élevaient un peu partout contre certains crédits.

Nous ne savons pas ce qu'il y avait de démagogique de la part de ceux qui affirmaient que tous ces crédits ou subventions ou indemnités auraient pour résultat de soutirer de l'argent aux contribuables. Mais ce résultat est là. Il faut payer aujour-

d'hui... L'année prochaine réservera-t-elle pareille surprise aux populations du Lot? Les impôts augmenteront-ils? Sera-ce comme cette année?

Nous saurons ca dès la fin de la session de septembre de notre Conseil

LOUIS BONNET.

#### ->36<--NOS MORTS

Voici la liste des corps des militai res et marins morts pour la France compris dans le convoi qui arrivera a Cahors, mercredi 27 septembre:

Lascoux Prosper, à Baladou; Gasc, Louis-Vincent, à Espagnac-Ste-Eulalie; Belbau Armand et Lacroix Albert, à Martel; Balet Jean-Gabriel, à Puy-l'Evêque; Saint-Marcou, Maurice, à Bétaille ; Moles Henri-Joseph, à Figeac ; Jack Joseph, à Milhac ; Conty Jean-Baptiste, à Payrignac. L'ouverture du wagon aura lieu à

### Receveur de l'Hospice

Nous apprenons au dernier moment que M. Henri Bris, lieutenant d'aviation, officier de la Légion d'Honneur, glorieux mutilé, est nommé Receveur de l'Hosen remplacement du regretté

C'est une nomination qui s'imposait et qui a l'approbation de tout le monde. Nos chaleureuses félicitations à notre aimable et distingué compatriote.

### Enregistrement

M. Raffy, surnuméraire de l'enregistrement est nommé receveur à

### Tabacs

Notre distingué compatriote M. Combarieu, Président de Chambre à la Cour des Comptes, est nommé Président de la Commission chargée de fixer les prix d'achat des tabacs indigènes pour les diverses qualités de la récolte de 1922.

### Conseil de Préfecture

Dans son audience de samedi, le conseil de préfecture a entendu une protestation de certains conseillers municipaux de Luzech.

Cette protestation est relative à l'élection de l'adjoint au maire de cette commune.

Elle est basée principalement sur ces faits que les instructions administratives n'auraient pas été observées et que le scrutin pour l'élection d'un adjoint au maire aurait été clos trop avant l'expiration du délai.

Le conseil a décidé de renvoyer l'examen de cette affaire à l'audience de vendredi prochain pour poursuivre l'enquête en audience publique et appeler les témoins à déposer à sa

### Conseil général

Séance de lundi matin

La séance est ouverte à 11 h. 15 sous la présidence de M. le Dr Rey, doyen d'âge.

Tous les conseillers sont présents à l'exception de MM. Jardel, Rous-silhe, Fontanille, Cambornac, Cou-

On procède immédiatement à l'élection du bureau. Nombre de vo tants: 23. Majorité: 12. Election du président : M. de Mon-

zie, 20 voix (élu); Bénech, 1; blancs: Election des vice-présidents : MM. Fontanille, 22 v. (élu); Larnaudie 20 v. (élu); Bénech, 1 v.; Bouat,

avait pour elle la légitime vénération qu'elle méritait par la magnifique 1 v.; Delpon, 1 v.; blanc, 1. Les obsèques ont eu lieu ce matin au milieu d'une très grande affluence. Election des secrétaires : MM. Jardel, 22 v., (élu); Roussilhe, 20 v. (élu); Cambornac, 1 v.; Orliac, 1 v.; borateurs et tous les membres de Pradines, 1 v.; blanc, 1.

M. le D' Rey invite le nouveau bureau à prendre place. Séance levée à 11 h. 30

Séance de lundi soir

Nous apprenons avec regret la mort de M. Gabriel Guary, ingénieur La séance est ouverte à 14 h. 45. Le président, M de Monzie, au nom du bureau remercie l'Assemblée de ciété Ch. Lorilleux et Cie, décédé en sa propriété de Castelet, près Figeac.

la confiance témoignée. Puis, tout en se défendant de vouloir introduire la politique au sein du Conseil général, il déclare ne pouvoir s'empêcher d'évoquer la si-

tuation générale du pays, qui pèsé d'ailleurs sur la vie des départements. M. de Monzie estime que le Président du Conseil, qu'on peut ne pas approuver en tous les points de ses directives, mérite néanmoins la con-

A l'occasion des fêtes agricoles des fiance du pays. 29, 30 septembre et 1er octobre, la A ses yeux, deux problèmes comville de Cahors va recevoir un nommandent la situation économicobre considérable d'étrangers. Dans financière actuelle : celui des dettes ces circonstances exceptionnelles, il nteralliees et celui des réparations. se pourrait que les hôtels de la ville

De la part de nos alliés, nous sommes en droit d'attendre d'abord une certaine modération dans leurs revendications: des exigences excessives de leur part ne se comprendraient pas. De plus, il faut que la question soit réglée de toute façon pour sortir de l'incertitude où nous nous trouvons.

Quant au problème des réparations, on ne peut l'envisager sainement sans tenir compte de la situation de nos adversaires, c'est-à-dire, des possibilités de règlement de l'Allemagne. « Or, affirme textuellement l'orateur, il est reconnu que l'Allemagne ne peut pas payer en espèces les milliards » que faisait jadis espérer M. Klotz.

Mais à défaut de paiements en espèces, nous pouvons obtenir des prestations en nature.

Et M. de Monzie d'esquisser à grands traits le programme d'utilisation des prestations, dont il s'est fait le protagoniste, et qui a reçu du ministre des Travaux Publics une approbation de principe. L'idée directrice de ce plan est

bre des exposants dépasse les prévisions les plus optimistes, à tel point que le Comité a dû faire procéder à simple : étendre le bénéfice des presla construction de stands supplémentations en nature à l'arrière-pays, en particulier aux régions déshéri-Les renseignements qui nous partées de la France, à celles dont l'outillage économique est spécialement viennent de divers côtés nous peren retard. mettent de compter sur une très grande affluence de visiteurs étran-Notre région quercynoise devrait,

entre autres, bénéficier de ce régime. En terminant, le président du Conseil général affirme que la France doit, en s'inspirant de la grandeur passée, faire trêve à l'esprit critique, qui a fait son temps, pour reprendre la marche en avant vers toujours plus de progrès.

Après ce préambule, applaudi de l'Assemblée, on aborde plus directement l'ordre des travaux.

Toute une avalanche de vœux, au reste fort intéressants, est accueillie

par le Conseil général. 1° Sur la proposition de MM. Bouat et Orliac:

Le Conseil général du Lot, ayant appris que M. le Président de la République devait se rendre en 1923, à une

date qui n'est pas encore fixée, aux fêtes commémoratives de Pascal qui doivent être célébrées à Clermont-Ferrand, considérant que ce voyage pourrait être l'occasion d'obtenir de M. Millerand l'honneur d'une visite à notre département; qu'en effet, notre contrée dont la valeur touristique est une de ses principales richesses d'avenir a besoin pour faire valoir et apprécier nos curiosités du concours et de l'appui des pouvoirs publics et que cet appui ne saurait revêtir une forme plus utile et plus flatteuse à la fois

présidentielle, émet le vœu que M. le Président de la République soit invité à venir visiter le Lot lorsqu'il se rendra au cours de l'année prochaine à Clermont-Ferrand,

pour les habitants du Quercy qu'une visite

charge M. le Président du Conseil général et M.M. les parlementaires d'adresser a M. Millerand cette invitation en lui présentant l'hommage respectueux de l'Assemblée Départementale.

2° Sur la proposition de MM. Bouat, Laparra et Larnaudie:

Le Conseil général du Lot, considérant que la cession du Monopole des tabacs serait de nature à léser grandement les intérêts des agriculteurs

s'adonnant à cette culture, estimant que l'exploitation de ce monopole peut être commercialisée et améliorée aussi bien par l'Etat que par l'Indus-

trie privée, demande à l'administration d'adopter les meilleures méthodes d'exploitation pour obtenir de ce monopole le maximun de rendement

et émet le vœu que l'Etat ne le cède en aucun cas à l'industrie privée.

3° L'Assemblée adopte une série de vœux demandant une réforme: a) du régime actuel des centimes additionnels; - b) du système des hypothèques; — c) de l'impôt sur le chiffre d'affaires qui, par sa multiplication, augmente d'une façon excessive le prix des choses; — d) de la loi des pensions.

4º Le Conseil général émet le vœu que les voyageurs de Cahors à destination de Paris puissent prendre indistinctement tous les express, sans limitation de parcours; - que diverses améliorations soient apportées sur la ligne de Capdenac.

5° MM. Rouma, Limes, Constant, Orliac et Miquel proposent un vœn en faveur de l'abandon du système électoral actuel et du retour pur et simple au système majoritaire. Adopté.

6° MM. Miquel, Constant et Larnaudie, au sujet des réductions au nombre des fonctionnaires, émettent le vœu que ces réductions soient effectuées dans les personnels des administrations de la guerre et de la marine et non dans les postes d'instituteurs. Adopté.

7° Relativement à l'électrification dans le département, M. Rey montre le parti qu'on pourrait tirer du gaz pauvre pour la production de l'électricité dans les campagnes.

L'Assemblée Départementale accueille favorablement diverses demandes de bourses; - accorde une augmentation au concierge du Palais de Justice de Cahors; — vote une subvention de 1.000 francs à la ville de Figeac, comme participation aux dépenses consécutives aux Fêtes du Centenaire de Champollion.

M. de Monzie communique à l'Assemblée deux lettres adressées au Directeur départemental des P. T.T. et au ministre des Postes au sujet des retards apportés à l'installation du réseau téléphonique dans le dé-

De la réponse du ministre, il résulte qu'un effort va être fait : certaines améliorations sont d'ores et déjà accomplies; d'autres suivront incessamment.

La séance est levée à 16 h. 30.

### CHRONIQUE SPORTIVE

AVIRON CADURCIEN

Match de Limoges. — Dimanche 23 sep tembre l'Aviron Cadurcien a déplacé un quinze à Limoges pour rencontrer l'équipe l du « Stade Olympique » société de 1<sup>re</sup> série. C'était la première sortie des couleurs avironnaises pour la saison qui s'ouvre. Grâce au courage, à la discipline de ses équipiers, l'A. C. enregistre un véritable succes: Match nul, 8 à 8 (deux essais dont un transformé) un transformé) Ceux qui ont bien voulu accompagner nos

joueurs et suivre leurs évolutions en cours du match ont emporté la meilleure impresdu match ont emporté la meilleure impression de cette première rencontre qui permet et autorise les plus grands espoirs. Quelques modifications à faire encore à la composition de la 1<sup>re</sup> équipe, modifications très rapides d'ailleurs, et Cahors pourra mettre toute sa confiance dans les 15 athlètes choisis par la Commission de Rugby.

D'ailleurs dimanche 1<sup>ee</sup> octobre la toute première équipe, à un ou deux joueurs près, sera opposee au Stade Lucien Desprats à l'excellent team de Fumel dont la réputation et la vaillance sont bien conques dans toute

et la vaillance sont bien connues dans toute la région, voire même au delà. Les très nombreux spectateurs qui, n'en doutous pas, viendront suivre les péripeties de cette rencontre, pourront constater par euxmêmes les progrès accomplis et approuver le choix judicieux et impartial des joueurs Cadurciens

Cadurciens.

Bravo la première équipe!

Match de Luzech — Un autre 15, le même jour, s'est rencontré à Luzech avec l'équipe de l'Union Sportive de cette ville.

Malgré le mauvais état du terrain et la pluie qui rendaient les évolutions des joueurs difficiles et le ballon particulièrement glissant, cette partie d'entraînement au cours de laquelle « trois essais transformés » furent marqués par les Cadurciens, permit aux dirigeants qui avaient accompagné cette équipe de remarquer un certain nombre de joueurs qualifiés pour faire partie d'une équipe supérieure.

En somme, à l'heure actuelle, l'Aviron Cadurcien peut mettre sur pied trois équipes homogènes et qui doivent emporter en cours de championnat de légitimes succès.

La Commission veillera à ce que la 4º équipe composée d'éléments plus jeunes puisse utilement s'entraîner et assurera autant que possible à tous les quinze des matches qui permettront d'augmenter encore leur éducation sportive.

Réunion de la Commission de Rugby mercredi 28 septembre courant, à 8 h. 1/2, Café de Bordeaux: Composition des équipes à opposer à Fumel; Compte-rendu des matches du 23 septembre.

Avis. — L'Aviron Cadurcien prévient le Public qu'à partir du dimanche 8 octobre « des cartes d'abonnement pour toute la saison » (championnats non compris) seront mises en vente au prix de 25 fr. l'une. Elles donneront droit à une entrée générale au Stade L Desprats.

S'adresser à 1 'Kiosque Rollès; 2º Euphrasie Imbert.

Conseil de guerre de la 17° région

Le nommé Simon Lambert, maquignon, né en 1875, à Vic-Fezensac (Gers), omis de la classe 1895, fut incorporé en 1916 au 14° d'infanterie. Réformé temporairement, il fut rappelé à l'activité par ordre individuel un peu plus tard, mais ne se rendit pas à son corps et c'est seulement le 5 juillet 1922 que les gendarmes de Gramat (Lot) le découvrirent. Pour son excuse, Lambert allègue qu'il se

croyait réformé définitivement et que, voyageant beaucoup, l'appel ne l'avait pas touché. Le Conseil lui inflige un mois de prison avec sursis.

- Autrement grave est la faute reprochée à François Lugan, aujourd'hui âgé de 37 ans, originaire de Curemonte (Corrèze), incorporé au 283° d'infanterie, comme soldat du recrutement de Cahors, classe 1905, car il s'agit d'une désertion à l'ennemi. Se trouvant, dans la nuit du 17 février, en sentinelle double avec un de ses camarades, dans un poste avancé de Meurthe-et-Moselle, il lui faussa compagnie et passa délibérément à l'ennemi, malgré les objurgations qui lui furent faites. François Lugan n'a pas d'antécédents judiciaires, mais les renseignements fournis sur son compte sont franchement défavorabls. Cependant, il avait jusque-là fait son devoir, puisqu'il avait obtenu une citation.

Lugan est venu se mettre à la disposition de ia justice militaire en mai 1922.

Il est condamné à 10 ans de travaux publics et à la dégradation militaire.

#### Fête de la Gare

La fête de la Gare a été célébrée avec un vif entrain: malheureusement, la pluie, dans la journée de dimanche a dérangé la foule des

Mais lundi, le temps fut très favorable: aussi les couples qui prirent part au bal furent très nombreux. Nos félicitations aux organisateurs

#### Bec de gaz

Des contribuables qui sont obligés de traverser pour les besoins de leurs services le cours de la Chartreuse pendant la nuit, nous prient de si gnaler que ce passage, assez fréquenté, n'est pas très bien éclairé.

Il y a bien des becs de gaz, mais qui sont mal... allumés, probablement parce qu'ils ont besoin de quelques réparations ou nettoyage.

Ce ne serait pas du luxe que de procéder à ces réparations, car le cours de la Chartreuse est un passage fréquenté qui aboutit à la Gare.

#### Chemin de fer d'Orléans

La Compagnie d'Orléans informe le public qu'à l'occasion du concours agricole de Montauban les 29, 30 septembre et le 1er octobre, le train de denrées 9632 assurera un service de voyageurs en troisième classe entre Montauban et Montpezat les 29, 30 septembre et 1er octobre.

Ci dessous l'horaire de ce train: Montauban départ 18 h. 50, Fonneuve 18 h. 59, Albias 19 h. 05, Réalville 19 h. 10, Caussade 19 h. 17, Borredon 19 h. 24, Montepezat 19 h. 38.

Contrairement à ce qui a été annoncé les fêtes du Centenaire d'un des 4 sergents de la Rochelle à Villefranche de Rouergue sont reportées aux 7, 8 et 9 octobre.

En conséquence, le train 71 sera dédoublé, entre Capdenac et Villefranche, par un train spécial 71 bis le dimanche 8 octobre 1922.

Capdenac départ 6 h. 40 Villefranche arrivée 7 h. 30 En outre, il sera ajouté des voitures à voyageurs (3° classe) au train de marchandise 4152 entre Lexos et Villefranche de Rouergue.

Ces trains desserviront toutes les stations du parcours.

### Tribunal correctionnel

Audience de vacation du 33 septembre COUPS ET BLESSURES

Le lundi de la fête de St-Urcisse, vers minuit, une rixe éclatait place du Mar-ché. Le nommé Jean Bonnafous, 19 ans, frappa avec violence le nommé Huygebaert, de nationalité belge, pour une question de femme. Bonnafous est condamné à 1 mois de prison. INFRACTION

Pour infraction à la police des chemins de fer, M. L..., de St-Daunès, est condamné à 16 fr. d'amende.

FRAUDES SUR LE LAIT Le tribunal condamne à 1 mois de prison avec sursis et à 200 fr. d'amende pour avoir mouillé le lait qu'elle mettait en vente, la femme Amélie L..., de Lu-

### Avis de Concours

Un concours pour la nomination d'un auditeur de 2° classe au Conseil d'Etat s'ouvrira à Paris le lundi 11 décembre 1922.

Les aspirants devront se faire inscrire et produire les pièces nécessaires soit au secrétariat général du Conseil d'Etat, soit au secrétariat de la Préfecture, avant le 10 octobre

Pour tous renseignements s'adresser soit à la préfecture soit au secré-tariat général du Conseil d'Etat, à

### LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue

Prix du Flacon : 40 francs UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE En vente dans toutes les Pharmacies

Conseil municipal. — Les membres du Conseil municipal de Floressas se sont réunis dimanche 17 septembre pour la troisième session annuelle, dite session d'août, sous la présidence de M. Brugalières, maire. Huit conseillers sont pré-

Le Conseil municipal examine et ap-prouve les états des médecins et pharmaciens de l'assistance médicale gratuite pour le 1er semestre 1922 lesquels s'élèvent à la somme de 120 fr. 85.

L'atelier public de distillation sera installé selon le propriétaire des alambics, soit à l'ancienne forge Rouquet, soit dans

l'immeuble Cazes aux Speyrots. Le Conseil municipal vote une subven-tion de 50 francs à l'Œuvre départementale des Dispensaires antituberculeux. Il accorde 400 fr. de subvention pour

réparations aux chemins ruraux des villages de Lamel, Marmont, pech Calvert. Il émet ensuite une délibération tendant à obtenir de M. le Préfet l'autorisation de traiter de gré à gré avec l'entrepreneur des travaux de réparations aux monuments publics.

#### St-Martin-Labouval

Syndicat des planteurs de tabac. — Les membres du syndicat des planteurs de tabac se sont réunis dimanche dernier à 15 heures, à la mairie, sous la présidence de M. L. Pons.

Les syndiqués étaient venus en grand nombre. Lecture est donnée d'une circulaire de la Fédération faisant connaître qu'une réunion importante devait avoir lieu le dimanche 1er octobre, à Cahors. L'assemblée, résolue à défendre de tout

son pouvoir les droits légitimes des planteurs, a désignés comme délégués MM. L. Pons, président; V. Bibinet, secré-taire, et J.-Pierre Parra, trésorier.

#### Varaire

Une bonne capture. — Nos compatriotes, MM. Alain et Emile Courpet, Jean Puel et Jean Vialaret, qui effectuaient une battue aux sangliers dans les parties boisées situées sur les confins des communes de Bach, Varaire et de Saillac-Jamblusse, ont eu l'heureuse fortune d'abattre un superbe renard dont le poids respectable atteignait plus de 15 livres.

#### Figeac

Collège. — M. Tapie, professeur de sciences physiques au collège de Saint-Nazaire est nommé en la même qualité à Figeac, en remplacement de M. Martin. Procès-verbal. - Le commissaire de police de notre vilie a verbalisé contre un nommé Félix Bruno,41 ans, qui en état d'ivresse a été trouvé porteur d'une arme

Tribunal correctionnel. - Dans son audience de samedi, le tribunal correctionnel a infligé une amende de 16 francs à un propriétaire de Terron qui avait fait sortir ses vaches de la zone déclarée infectée de fièvre aphteuse.

Une laitière de Figeac qui trompait ses clients sur la quantité dn lait livré, est condamnée à 25 francs d'amende.

#### Gourdon

Lou Gorrit del Quercy. - Nous rappelons à nos compatriotes que les enfants envoyés en colonies de vacances dans le Quercy, rentreront à Paris le 26 septembre au matin à la Gare du Quai d'Orsay par les trains de 9 h. 30 venant de Capdenac et 10 h. 5 venant de Toulouse par Montauban, les parents sont priés de se trouver à la gare quelques minutes avant l'arrivée de ces trains.

Nous sommes heureux de faire part à tous nos amis de l'ouverture de notre pro-chaine saison de fêtes par une grande matinée dansante qui aura lieu le dimanche 1er Octobre à 14 heures dans les salons du Palais des Ingénieurs Civils, 19, rue Blanche (Nord-Sud: Trinité.)

Entrée: pour les sociétaires 1.00 et 2.50 pour les non sociétaires. Le Secrétaire.

Les Demoiselles de France. - Dimanche dernier à 14 heures a eu lieu dans la salle de l'hôtel de ville de Gourdon devant une salle comble la matinée d'inauguration des « Demoiselles de France ». Le programme comportait une causerie de M. erre Calel, notre distingué compatriote, plusieurs pièces fort bien interprétées par de gracieuses et charmantes artistes, pré ceptes et poésies dites avec art, des danses quercynoises du meilleur goût, des chan-sons et des rondes qui ont charmé le public

de choix qui se pressait dans la salle. La séance a été une des plus brillantes qui aient été données dans notre ville. Toutes les parties ont été très goûtées et fort bien rendues par toutes ces jeunes

artistes dont les costumes fort appropriés es rendaient encore plus séduisantes.

Nos félicitations bien sincères aux artistes et à notre excellent compatriote M. Jules Lafforgue, le génial fondateur de cette œuvre.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer la suite de notre intéressant feuilleton à notre prochain

### Les événements d'Orient

La Grèce rappellerait Vénizelos

D'Athènes: On confirme que le mi-nistère a demandé à M. Vénizelos de mettre ses services à la disposition de a patrie en danger. Diverses personnalités politiques ont reçu l'ordre de se rendre immédiatement en France pour rencontrer l'ancien hom-

#### La Russie voudrait intervenir

me d'Etat.

De Rome : Le représentant de la Rus-sie, M. Morowski, a fait une démarche auprès de la Consulta en vue d'essayer de rallier l'Italie à l'idée de la partici-pation de la Russie à la Conférence

#### L'attitude de l'Afrique du Sud

De Londres : Dans sa réponse au gouvernement britannique, le général Smits gouverneur de l'Afrique du Sud, exprime l'opinion que, étant donnée la marche des événements, une intervention de l'Union Sud-africaine n'était plus néces-

#### Le ministère turc de Constantinople démissionne De Constantinople : Le Grand Vizir a

offert au gouvernement kémaliste la démission du Cabinet de Constantinople. La vie politique en Italie

#### abandonné ses positions avancées vers la gauche pour calmer les appréhensions des conservateurs catholiques.

De Rome : Devant la menace de nou-velles élections, le Parti Populaire a

M. Herriot et les dettes russes De Moscou: M. Herriot, maire de Lyon, actuellement en Russie, a déclaré que le capital privé de la France ne saurait entrer en Russie tant que la question des anciennes dettes ne sera pas réglée.

### HEUREUSE IDEE

Faites vous-même un litre de bon vin fortifiant en versant un flacon de Quinonine dans un litre de vin de table. Instantanément vous obtiendrez le meilleur fortifiant pour tonifier le sang et guérir la faiblesse, le surmenage, l'anémie. Le flacon de Quintonine, 2 fr. 75. Pharmacie Orliac à Cahors.

### ON DEMANDE Un ménage de domestiques agricoles

S'adresser au Journal

### ON DEMANDE

Bon ouvrier mécanicien automobile Ayant permis de conduire S'adresser FAUGE, Auto, CAHORS

JE SUIS GUÉRI. - C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes

de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. GLASER le réputé spécialiste de Paris, 63, Bd Sébastopol, qui visite la région depuis de longues

Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait

EN VOICI DES PREUVES: Nous autorisent à publier leur nom : M. BAYLE P., à Pestillac, par Montca-

M. BATELET, a restinat, par Montea-brier (Lot), hernie guérie.

M. LATOURELLE J., la Mothe de Con-dat, par Fumel (L.-et-G.), hernie guérie.

M. BEYNE E., à Aynac, par Gramat (Lot), enfant hernie guérie.

M. DIEUZAIDE, à Meaubec, par Beau-

mont-de-Lomagne (T.-et-G.), hernie guérie. M. TUROMBAT J., au Poncarou, commune d'Eauze (Gers), hernie guérie. Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans

les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils. Allez donc tous de 8 h. à 4 h. à: CAHORS, lundi 2 octobre, Hôtel de l'Europe. SOUILLAC, merc. 4 oct., H. de la Gare, Coudert. VAYRAC, jeudi 5 oct., H. Delmon Germain. GOURDON, lundi 9 oct., H. de la Boule d'Or. GRAMAT, dimanche 15 oct., H. de Bordeaux. FIGEAC, lundi 16 octobre, Hôtel de la Croix-

Blanche, près la Poste. CEINTURE-MAILLOT, CEINTURE-CORSET NOUVELLE CEINTURE VENTRIÈRE

Grossesse, Obésité Matrice, Déplacement des Organes TRAITÉ de la HERNIE franco sur demande

#### A céder à CAHORS FONDS DE COMMERCE MERCERIE - BONNETERIE

Très bien placé S'adresser : M. DELFAU, Agent général d'Assurance, rue Brives, CAHORS.

### ON DEMANDE

Métayer, ou Fermier de préférence Pour DOMAINE DE COUSSÉRAN 80 hectares

TERRES LABOURABLES, VIGNES, PRUNIERS, PRAIRIES, BOIS, EAU Inutile de se présenter sans références sérieuses S'adresser au bureau du journal

### ON DEMANDE Une bonne Culottière

A la Maison PARIS-LONDON SE PRESSER

On demande à acheter d'occasion UNE BALANCE A PLATEAUX

Travail assuré toute l'année

Avec Poids S'adresser au Bureau du Journal

## **PROPRIÉTAIRES**

FERMIERS Le Stand VALETTE & ROUANFT Ingénieurs-Constructeurs à Béziers

A l'Exposition de Cahors, du 29 Sept. au 2 Oct. Vous Intéressera!!!

**JARDINIERS** 

Du 29 Sept. au 2 Oct. BOULANGERS - FERMIERS **PROPRIÉTAIRES** 

Venez voir le Stand ROBENTY

à l'Exposition de Cahors

Qui vous présentera ses Pétrins mécaniques Scies circulaires, Moteurs et tous accessoires Boulangerie Représent. LALOGE, Poste Rest. CAHORS

ETUDE

Maître V. DURRANC NOTAIRE A CAHORS

### Publication de Société

Suivant acte reçu par Mº DUR-RANC, notaire à Cahors, le seize septembre mil neuf cent vingt-deux, Monsieur Philippe CAMBOLIVE, maçon, demeurant à Cahors, et Monsieur Eliodore LEGARRE, ma-con, demeurant à Villeseque, ont formé entre eux une société en nom collectif ayant pour objet les entreprises de travaux de maçonnerie et de bêton armé et les divers travaux de charpente, menuiserie, plâtrerie, peinture et serrurerie et autres simi-

Cette société a été constituée pour une durée de vingt années à compter du seize septembre mil neuf cent vingt-deux, et ne sera dissoute avant la date fixée pour son expira-tion qu'en cas de décès de l'un ou de

l'autre des associés. La raison et la signature sociales seront « CAMBOLIVE et LE-GARRE ».

Les associés auront l'un et l'autre la gestion et l'administration de la Société, aînsi que la signature so-ciale, dont ils ne pourront faire usage que pour les affaires de la Société. Ils auront la faculté d'agir ensemble ou séparément. Les devis et marchés seront signés par les deux associés; Monsieur CAMBO-LIVE aura seul la signature sociale pour les affaires de banque.

Le siège de la Société est établi à Cahors, rue Saint-Géry, numéro 27. L'apport en société est fixé à la somme de six mille francs dont trois mille francs par chaque associé; composé de deux mille francs en immeuble; trois mille francs de matériel et mille francs en numéraire. Les apports en numéraire devant être versés dans le mois du jour de l'acte. Toutefois chaque associé avec le consentement de l'autre pourra verser à la Caisse sociale, en compte courant, toutes sommes nécessaires à la Société.

Deux expéditions dudit acte de ociété ont été déposées le vingt-cing septembre courant, savoir : l'une au Greffe du Tribunal de Commerce de Cahors et l'autre au Greffe de la Justice de Paix de Cahors.

Pour extrait:

V. DURRANC.

Imp. Coueslant (personnel intéressé) Le co-gérant : M. DAROLLE.

Etude de Me René BILLIÈRES, Avoué à Cahors, Boulevard Gambetta

# FOLLE-ENG-

A suite de Licitation EN DEUX LOTS

DE DIVERS IMMEUBLES SITUÉS A CAHORS

L'adjudication aura lieu le VENDREDI TREIZE OCTOBRE MIL NEUF CENT VINGT-DEUX, à QUATORZE HEURES, à l'audience et pardevant le Tribunal Civil de Cahors, siégeant à l'audience des criées.

1922, enregistré et signifié à avoué, francs.

manderesse, ayant Maître BILLIÈ-RES pour avoué constitué, fabricant de bière, demeurant à midi avec Gibert et du Cahors, rue Brives, défendeur avec la maison Gardès ;

ayant Maître MÉRIC pour avoué,
D'autre part,
Il a été procédé le VENDREDI
VINGT-UN JUILLET MIL NEUF CENT VINGT-DEUX, à UNE HEU-RE ET DEMIE du soir, en l'audience des criées du Tribunal cià Cahors, devant le Président d'audience, à la vente sur licitation, les étrangers admis, au plus offrant et dernier enchérisseur, en deux lots, des biens dont la désignation

On fait savoir à tous ceux à qui | rue Lamy, n° 2, portée au cadas- | sulte d'un certificat délivré par | il appartiendra: Qu'en vertu d'un tre de la commune de Cahors, sous Monsieur le Greffier du Tribunal jugement rendu par le Tribunal le numéro 1606, Section N et pour civil de Cahors, le dix-sept mars un revenu de quatre-vingt-dix

Contradictoirement: entre la Cette maison comprend un rezdame Antoinette SECOND, sans de-chaussée prenant ses jour et enprofession, Veuve du sieur Joseph BRUN, demeurant et domiciliée à et second étage avec galerie au-Cahors, impasse de la Citadelle, de- dessus et d'une cave qui se trouve au-dessous de la maison Gardès. Elle confronte dans son ensemble D'une part, du nord avec la rue Lamy, du le-Et le sieur Marcel LARNAUDIE, vant avec maison de Guines, du midi avec Gibert et du couchant

2° Une vigne située au lieu dit les Mayrins », commune de Cahors, portée au cadastre de la dite commune sous les numéros 305, 306, 307 de la section C, pour une contenance totale et approxi-mative de un hectare 54 ares vil de Cahors, au Palais de Justice, 20 centiares, confrontant du midi avec Guinot, du nord avec Lestrade, du bout et du fond avec che-

min public. Ledit jour, 21 juillet 1922, les immeubles mis en vente ont été le premier lot composé de la maimmeubles mis en vente ont été adjués en deux lots moyennant le prix pour le premier lot de la désignation qui précède, sera mis en vente sur la mise lot de 20 francs à Maître MÉRIC, avoué, qui a déclaré adjudication au nom du sieur Marcel-Louis LARNAUDIE co-licitant, mais ce dernier adjudicataire n'a pas reme de la désignation sero de la vigne portée à l'article deuxième de la désignation sero me de la dite désignation qui précède, sero mis en vente à l'article premier la de la désignation qui précède, sero mis en vente sur la mise la prix de mille la désignation qui précède, sero mis en vente sur la mise la prix de mille la désignation qui précède, sero mis en vente sur la mise la prix de mille la désignation qui précède, sero mis en vente sur la mise la prix de mille la désignation qui précède, sero mis en vente sur la mise la prix de mille la désignation qui précède, sero mis en vente sur la mise de la désignation qui précède, sero mis en vente sur la mise la prix de mille la désignation qui précède, sero mis en vente sur la mise de la désignation qui précède, sero mis en vente sur la mise de la désignation qui précède, sero mis en vente sur la mise de la désignation qui précède, sero mise en vente sur la mise de la désignation qui précède, sero mise en vente sur la mise de la désignation qui précède, sero mise en vente sur la mise de la désignation qui précède, sero mise en vente sur la mise de la désignation qui précède, sero mise en vente la mise de la désignation qui précède, sero mise en vente la mise de la désignation qui précède, sero mise en ve comprennent:

1º Une maison située à Cahors, adjudication, ainsi que cela ré-

civil de Cahors, le 16 septembre 1922, enregistré, conformémant aux dispositions de l'article 734 du Code de procédure civile,

En conséquence, lesdits immeubles seront revendus à sa folle-enchère à l'audience des criées du Tribunal civil de Cahors le TREIZE OCTOBRE MIL NEUF CENT VINGT-DEUX, à QUATORZE

A la requête de la dame Antoinette SECOND, sans profession, veuve du sieur Joseph BRUN, domiciliée à Cahors, ayant Maître BILLIÈRES pour avoué constitué, D'une part, Et le sieur Marcel LARNAUDIE, fabricant de bière, demeurant à

Cahors, rue Brives, pris en sa dou-ble qualité de co-licitant et d'adju-

dicataire fol-enchéri. Ayant Maître MÉRIC pour avoué constitué. LOTISSEMENT ET MISES A PRIX

dernier adjudicataire n'a pas rem- me de ladite désignation, sera Les immeubles mis en vente pli dans les délais voulus par la mis en vente sur la mise à

### PAIEMENT DES FRAIS

Les frais exposés pour parvenir à la première adjudication seront payables par les adjudicataires en diminution de leur prix d'adjudi-cation et proportionnellement au nontant de leur prix dans les dix jours de la vente, ceux de folleenchère seront payables dans le même délai et dans les mêmes conditions mais en sus du prix.

de Cahors où on peut en prendre connaissance sans déplacement. Pour extrait certifié conforme. Cahors, le 23 septembre 1922. L'avoué poursuivant,

Le cahier des charges dressé pour parvenir à la vente a été dé-posé au Greffe du Tribunal civil

Signé: R. BILLIÈRES. Enregistré à Cahors, le tembre 1922, F° , Case Reçu : trois francs.

Signé: PONCHARREAU.

Pour tous renseignements s'adresser à l'étude SAUVÊTRE, 10, Cours de la Chratreuse, à Cahors, ou à Maîtres BILLIÈRES et MÉ-RIC, avoués.

Cahors, Imp. COUESLANT